

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN**

2025-85

Séance du 18 décembre 2025 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix-huit décembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le onze décembre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 20

Ayant pris part à la délibération : 31

Présents : Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Rémi ROUQUETTE, Monsieur Claude ROQUES, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Madame Christiane ENJALBERT, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Henri VIAULES, Madame Françoise HOULES, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Nathalie FABRE, Monsieur Pierre CALVIGNAC.

Excusés donnant procuration : Monsieur Hervé BOULADE donnant procuration à Monsieur Rémi ROUQUETTE, Madame Marie-Claude ROLLAND donnant procuration à Monsieur Jean-François COMBELLES, Madame Marie-Line CLUZEL donnant procuration à Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Monsieur Pascal THIERY donnant procuration à Monsieur Henri VIAULES, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA donnant procuration à Madame Françoise HOULES, Monsieur Alain BOYER donnant procuration à Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ donnant procuration à Madame Isabelle CALMET, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Serge BOURREL, Madame Véronique MARAVAL donnant procuration à Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Monsieur Bernard TROUILHET donnant procuration à Madame Nathalie FABRE, Madame Anna CALS donnant procuration à Madame Sylvie BASCOUL.

Excusés : Monsieur Sylvian CALS, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Monsieur Raoul DE RUS, Monsieur Fabrice MARCUZZO, Madame Virginie BOU.

Secrétaire de Séance : Madame Françoise HOULES

Objet de la délibération : Budget Annexe Eau : Vote des tarifs 2026

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que l'harmonisation des tarifs sur la période 2021-2026, arrêtée par le Conseil Communautaire en date du 14 décembre 2020 (*délibération n° 2020-104*), a pris fin de manière anticipée dès 2025, un tarif unique s'appliquant ladite année sur le Communes d'Arifat et Montredon-Labessonnié.

Il propose à l'assemblée d'arrêter les tarifs 2026 du Service de l'Eau suivants :

		TARIF 2026 HT*
ARIFAT		
Part fixe	Abonnement - compteur (diamètres 15 et 20 mm) - compteur (diamètres 25 - 30 et 40 mm) - compteur (diamètre + de 40 mm)	105,31 € 175,31 € 259,31 €
Part proportionnelle	/ m ³ de 0 à 150 m ³ + de 150 m ³	1,7007 € 0,8504 €
Forfait branchement	Extension ou renforcement comprenant les 20 mètres après la prise sur la conduite principale, le compteur et le forfait Débranchement du réseau	500,00 € 41,66 €
MONTREDON-LABESSONNIÉ		
Part fixe	Abonnement	

	- compteur (diamètres 15 et 20 mm)	105,31 €
	- compteur (diamètres 25 - 30 et 40 mm)	175,31 €
	- compteur (diamètre + de 40 mm)	259,31 €
Part proportionnelle	/ m ³	1,7007 €
Forfait branchement	Comportant collier et robinet de prise en charge, tabernacle, tube allongé, bouche à clé, robinet avant compteur, clapet anti-pollution, compteur, coffret et main d'œuvre pour la pose	612,00 €
Travaux en régie	- canalisation PEHD diam. 25mm (le ml)	1,40 €
	- canalisation PEHD diam. 32mm (le ml)	1,50 €
	- canalisation PEHD diam. 40mm (le ml)	2,24 €
	- grillage signalisateur bleu (le ml)	1,05 €
	- tranchée en terrain naturel (l=0,70m) (le ml)	35,00 €
	- tranchée sur voirie communale (le ml)	70,00 €
	- tranchée sur voirie départementale (le ml)	104,00 €
	- dalle fonte pour coffret compteur	92,00 €
	- branchement en diam. 32mm	102,00 €
	- branchement en diam. 40mm	163,00 €
	- robinet avant compteur calibre 15mm	58,00 €
	- compteur de vitesse classe C calibre 15mm	183,00 €
	- clapet antipollution calibre 15mm	25,00 €
	- raccord de serrage	12,00 €
	- coffret compteur complet	153,00 €
	- tête de bouche à clé	30,00 €
	- tube allongé	22,00 €
	- main d'œuvre + recherche réseau (par heure)	28,00 €

L'abonnement sera dû par la personne occupant le logement au 1^{er} janvier de l'année en cours et sera proratisé pour les nouveaux abonnés arrivant en cours d'année.

* TVA à 5,5 %

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'arrêter les tarifs 2026 du Service de l'Eau susvisés.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme,

Le Président,
Jean-Luc CANTALOUBE



Communauté
de Communes
Centre Tarn

La Secrétaire de séance,
Françoise HOULES

